



FICHE DE COMMUNICATION

Nom de l'association	Plateforme des ONG Françaises pour la Palestine
Site internet	www.pplateforme-palestine.org

Intitulé de l'opération	Coordination de la Plateforme des ONG françaises pour la Palestine – PFP
Lieu d'intervention	Le projet prévoit un appui pour les actions menées par la Plateforme des ONG françaises pour la Palestine en France en direction des Territoires palestiniens, d'Israël et du Liban.
Type de projet	Structuration du milieu associatif
Thématique	Sensibilisation au développement et à la solidarité internationale / France / Territoires Palestiniens Occupés / Israël

Autres intervenants en France, au Sud, en Europe	Les ONG françaises et collectivités locales développant des projets dans les Territoires palestiniens. Les ONG palestiniennes et israéliennes : notamment les réseaux : Palestinian NGO network for Palestine (PNGO), Coalition des femmes pour la paix, Ittijah,... et les partenaires des membres. Les ONG européennes : la Plateforme est membre d'ECCP. Elle travaille avec plusieurs réseaux d'ONG européens (Aprodev, REMDH, Crisis Action etc.).
--	---

Objectif global : La Plateforme des ONG françaises pour la Palestine a pour objectif global de contribuer activement à l'établissement d'une paix juste entre Palestiniens et Israéliens fondé sur le droit international, en agissant sur deux leviers :

- l'information et la mobilisation de la société française ;
- le soutien au développement de la société civile palestinienne pour appuyer la mise en place d'un Etat démocratique.

Objectif spécifique du projet : Pour fin 2013, la Plateforme vise à outiller un nombre d'acteurs plus important et favoriser des actions coordonnées et articulées de leur part en faveur du droit.

Sous-objectifs spécifiques du projet :

- Sensibiliser de manière plus large l'opinion publique française aux droits du peuple palestinien ;
- Renforcer et développer les synergies pour le développement des Territoires palestiniens, en lien avec les partenaires.

Résultats et activités prévus :

Sous objectif spécifique 1 : Sensibiliser de manière plus large l'opinion publique française aux droits du peuple palestinien.

Résultat 1 : L'efficacité des actions mises en œuvre est accrue grâce au renforcement de la

coordination et à l'amélioration des outils

A.1. La Plateforme permet la circulation de l'information et la coordination des actions de ses membres.

- Organisation de temps de débats pour favoriser l'élaboration de textes de positionnement.
- Appui à la structuration et à la mise en réseau au niveau local : journée internationale de solidarité ; venue de partenaires palestiniens et israéliens (chaque année) et déplacements au niveau local.
- Production de lettres d'information aux membres et de 3 bulletins en anglais par an présentant les activités.

A.2. Hausse quantitative et qualitative des outils EAD mis en place, appropriation par un nombre croissant d'acteurs

- Définition du plan de travail : formations, tournées de partenaires, outils... Enquête sur l'engagement des jeunes. Organisation d'une journée de réflexion et d'échange de pratiques sur l'EAD.
- Réflexion sur les outils, réalisation d'outil commun d'éducation au développement.
- En 2013, évaluation du projet. Réalisation d'un projet commun. Le rôle de la Plateforme sera d'apporter un appui pour le montage, l'écriture du projet et la recherche de financements.

A.3. Développer et outiller les groupes de travail thématiques.

Deux groupes de travail thématiques vont développer leurs actions sur les trois années à venir :

- Groupe de travail sur Jérusalem.
- Groupe de travail « droits de l'Homme »

Schéma d'intervention : organisation de colloques, de missions thématiques, de formations adaptées à la thématique et de missions des partenaires.

Résultat 2 : Les différents acteurs (pouvoirs publics et société civile) sont mieux informés par le biais d'une communication spécifique

A.1. Information des pouvoirs publics par le biais d'une communication adaptée

- Envoi du bulletin Infos Palestine
- Relais de l'information sur les questions de développement
- Information des pouvoirs publics (positionnements, actions...) français et européens

A.2. La politique d'information issue de l'expertise de la Plateforme permet de toucher davantage de médias

- Diffusion de l'information issue de l'expertise de la Plateforme (issue de ses membres, partenaires, et de son propre corpus d'information et d'analyses).
- Réflexion sur la stratégie de communication et les outils Internet

Sous objectif spécifique 2 : Renforcer et développer les synergies pour le développement des Territoires palestiniens, en lien avec les partenaires.

Résultat 1 : Le savoir-faire et les expériences des associations sont capitalisés au sein de la Plateforme et diffusés dans le réseau

A.1. Amélioration de la diffusion de l'information : réalisation d'outils pour faciliter la diffusion de l'information

- Réalisation d'une étude sur les acteurs locaux mettant en œuvre des projets en Palestine (au niveau francilien). Chaque année la cartographie sera réactualisée et approfondie.
- Lettre d'information sur le développement réalisée avec des associations partenaires palestiniennes
- Mise en ligne d'une boîte à outils.

A.2. Mise en place d'un pôle de ressources : coordination, appui (projet pilote sur 3 ans, en Ile-de-France)

- Appui aux projets (montage, suivi, 3 formations par an).

- Accompagnement des groupes (appui à l'écriture et recherche de financements ...).
- Réflexion sur la possibilité de mettre en place un système de bourse / « coup de pouce ».

Résultat 2 : La Plateforme contribue à améliorer le développement dans les Territoires palestiniens en renforçant la concertation entre ses membres et avec les partenaires

A.1. Améliorer la concertation avec les partenaires : réunions avec les partenaires, missions

- Invitation de partenaires palestiniens et temps de travail / réflexion avec les membres.
- Organisation d'une mission thématique par an.

A.2. Réunions de concertation thématiques entre les organisations

- Suivi des 2 groupes de travail (eau et développement économique local / éducation).
- Réflexion avec le RCDP sur la faisabilité d'un fond de péréquation permettant de financer des petits projets.

A.3. Temps de réflexion communs avec les principaux acteurs

- Concertation régulière avec les différents acteurs impliqués sur la question.
- Réalisation de plaidoyers spécifiques (santé, handicap...).
- Organisation d'une « journée de développement ».
- Organisation d'une journée de restitution-bilan (2011-2013).

Cibles visées et publics cibles	<p>Cibles visées : Les 41 associations membres et observateur de la Plateforme ; Les associations françaises et partenaires des activités de la Plateforme ; Les associations européennes et les réseaux européens ; Les associations palestiniennes et israéliennes.</p> <p>Publics cibles : À travers les 41 associations membres et leurs groupes locaux, la Plateforme touche les citoyens français. En 2011-2013, les bénéficiaires seront les suivants : élus et institutionnels français et européens / médias / particuliers (sympathisants, chercheurs, bénévoles...) souhaitant comprendre la situation et les moyens à leur disposition pour exprimer leur solidarité. Les jeunes seront plus particulièrement visés.</p>
--	---

Durée totale du projet	3 ans
-------------------------------	-------

Coût total de l'opération	503 130 € (sur 3 ans)	100 %
Participation de l'AFD	199 000 €	40 %